

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le 17 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck ,

Absent excusé :

Secrétaire de séance : BRAGANTI Karine

Date de convocation : le 10 avril 2014

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour peut être développé :

- Délibération réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit de l'Isère
- Délibération pour une demande de subvention pour la voirie
- Désignation des commissions communales
- Désignation de la commission d'appel d'offre
- Désignation des délégués pour les syndicats intercommunaux
- Désignation et fixation du nombre des membres du CCAS
- Désignation des représentants des commissions de la CCTB
- Travaux (voirie et bâtiments)
- Questions diverses

Arrivée de Michèle AVALLET à 20h45

Madame le Maire informe le Conseil qu'il faut prendre une délibération en prévision des travaux de voirie qui seront nécessaires pour l'enfouissement de la fibre optique. Cette délibération devra être jointe à la demande de subvention qui sera faite au Conseil Général

Délibération réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit de l'Isère

Par délibération du 13 décembre 2012, le Conseil Général de l'Isère s'est engagé dans la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP), destiné à la couverture numérique à très haut débit de l'ensemble du département. Le montage juridique retenu va conduire le Département à assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du réseau structurant de fibre optique (collecte et distribution principale). La construction du réseau de desserte locale sera quant à elle concédée à un opérateur dans le cadre d'une Délégation de Services Publics.

Afin d'accélérer le déploiement du réseau et de ne pas multiplier les travaux sur voirie et réseaux, il convient de saisir les opportunités de travaux de voirie ou de réseaux communaux et intercommunaux pour la pose, par anticipation de fourreaux destinés à accueillir la fibre optique publique.

Primarette

Le Conseil Général a inscrit dans son dispositif d'éco-conditionnalité des aides départementales (arrêté par délibération du 13 décembre 2012) un critère demandant à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager, par voie de délibération, pour toute demande de subvention à partir du 1^{er} avril 2013, à accompagner la réalisation du RIP.

Particulièrement pour les opérations de travaux sur les infrastructures de voirie et de réseaux, le maître d'ouvrage s'engage à :

- déclarer les travaux sur le site www.optic.rhonealpes.fr (conformément à l'obligation réglementaire de l'article L49 du Code des Postes et Communications Electroniques),
- signer avec le Conseil Général de l'Isère une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'enfouissement de fourreaux destinés à la fibre optique, dans le cas où les travaux ont un intérêt au déploiement du RIP. Le surcout lié à l'enfouissement de ces fourreaux sera à la charge du Conseil Général de l'Isère.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal**, à l'unanimité :

- **Valide** les deux engagements ci-dessus cités
- **Charge** le Maire de signer les documents nécessaires à ce projet

Délibération pour une demande de subvention pour la voirie

Madame Le Maire,

Informe le Conseil Municipal que des travaux doivent être réalisés :

d'une part :

- Chemin de la Martinière : 2^{ème} tronçon milieu12 012 € HT
Accotement..... 1 600 € HT
- Chemin de Simandre : 24 640 € HT

d'autre part :

- Chemin de la Martinière : 1^{er} tronçon29 260 € HT
3^{ème} tronçon30 800 € HT

Fait part au Conseil du devis de l'entreprise BUFFIN qui s'élève à 98 312 € HT

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Retient la proposition à l'unanimité de l'entreprise BUFFIN, présentée par Mme le Maire.
- Demande qu'un dossier concernant ces travaux soit préparé rapidement pour solliciter le Conseil Général en vue de l'attribution d'une subvention dans le cadre de la dotation territoriale.
- Charge Mme le Maire et M. le Trésorier chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

Désignation des commissions communales

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation des membres des commissions communales

Primarrette

COMMUNE DE PRIMARETTE

COMMISSIONS COMMUNALES

Intitulés des commissions	Membres conseillers municipaux	Membres hors conseil
Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Angéline APPRIEUX Karine BRAGANTI Adèle CARRION Françoise PEDEUX Franck GENTIL	Patrick BROCHEREUX Maurice FAURE Thérèse MERGES Corinne TRAVERSIER
FINANCES	Angéline APPRIEUX Marcel GAS Jean-Louis DELAY Christiane LANTHEAUME Serge MERCIER Adèle CARRION Karine BRAGANTI	
VOIRIE	Angéline APPRIEUX Jean-Louis DELAY Martial SANTONAX Noël HUREL Franck GENTIL Jean-Daniel POURCHERE	
BATIMENTS	Angéline APPRIEUX Jean-Louis DELAY Michèle AVALLET Patrick NORMAND Serge MERCIER Elisabeth GUERRERO Noël HUREL Adèle CARRION	
URBANISME	Angéline APPRIEUX Patrick NORMAND Marcel GAS Serge MERCIER Adèle CARRION Michèle AVALLET Karine BRAGANTI Jean-Daniel POURCHERE	
COMMUNICATION	Angéline APPRIEUX Martial SANTONAX Michèle AVALLET Karine BRAGANTI Françoise PEDEUX	

Primarette

AGRICULTURE ENVIRONNEMENT FLEURISSEMENT	Angéline APPRIEUX Jean-Daniel POURCHERE Christiane LANTHEAUME Karine BRAGANTI Franck GENTIL Marcel GAS Patrick NORMAND	Stéphane CAVALAGLIO Philippe ROUSSEY Laurent MICHEL Maurice FAURE
SCOLAIRE ET CANTINE	Angéline APPRIEUX Karine BRAGANTI Françoise PEDEUX Elisabeth GUERRERO Franck GENTIL	
ANIMATIONS	Angéline APPRIEUX Martial SANTONAX Michèle AVALLET Christiane LANTHEAUME Elisabeth GUERRERO Serge MERCIER Patrick NORMAND	Hervé CHARRETON Dominique VAURS Charles PEDEUX Daniel DANZO Jérôme CERQUEIRA Thierry MARGUET
TOURISME ET PATRIMOINE	Angéline APPRIEUX Noël HUREL Michèle AVALLET Christiane LANTHEAUME Adèle CARRION	
CIMETIERE	Angéline APPRIEUX Adèle CARRION Karine BRAGANTI Jean-Louis DELAY Jean-Daniel POURCHERE Franck GENTIL	Maurice FAURE Jean-Luc GIORDANO
ASA	Angéline APPRIEUX Franck GENTIL	

Désignation du correspondant défense :

- Karine BRAGANTI

Délibération pour la désignation de la commission d'appel d'offre

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Primarette

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

Sont élus :

Délégués titulaires : Marcel GAS, Adèle CARRION, Jean-Louis DELAY.

Délégués suppléants : Jean-Daniel POURCHERE, Karine BRAGANTI, Serge MERCIER

Délibération pour la désignation des délégués du syndicat intercommunal des énergies de l'Isère

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) ;

Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Conseil syndical du SEDI ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants du SEDI ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Conseil syndical du SEDI ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SEDI,

Vu la délibération d'adhésion au SEDI,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal** :

Désigne :

- Délégué titulaire : Serge MERCIER
- Délégué suppléant : Marcel GAS

du Conseil Municipal au sein du SEDI.

Délibération pour la désignation des délégués du Syndicat Intercommunal de voirie

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des conseillers municipaux qui représenteront la commune au sein du Syndicat Intercommunal de voirie.

Sont élus :

- Délégués titulaires : Jean-Louis DELAY, Jean-Daniel POURCHERE
- Délégués suppléants : Franck GENTIL, Angéline APPRIEUX

Délibération pour la désignation des délégués du Syndicat Intercommunal des eaux Dolon-Varèze

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des conseillers municipaux qui représenteront la commune au sein du Syndicat Intercommunal des eaux Dolon-Varèze.

Sont élus :

Primarette

- Délégués titulaires : Noël HUREL, Patrick NORMAND
- Délégués suppléants : Franck GENTIL, Marcel GAS

Délibération pour la désignation et fixation du nombre des membres du CCAS

Le maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pari puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le maire.

Désignation des représentants des commissions de la CCTB

Listes des commissions	responsable	participants de Primarette
APPEL D'OFFRES		
FINANCES		Marcel GAS - Angéline APPRIEUX
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		Serge MERCIER - Adèle CARRION
ENVIRONNEMENT		Karine BRAGANTI
VOIRIE		Jean-Louis DELAY - Jean-Daniel POURCHERE
HABITAT - LOGEMENT (schéma directeur, CLH, PLH, SCOT)		Adèle CARRION
PETITE ENFANCE ENFANCE/JEUNESSE		Françoise PEDEUX
DEFENSE INCENDIE : CENTRE DE SECOURS ET HYDRANTS		Adèle CARRION
EQUIPEMENTS SPORTIFS : PISCINE INTERCOMMUNALE ET GYMNASE		Karine BRAGANTI

Primarette

TOURISME : OFFICE DU TOURISME CAMPING		Noël HUREL
CULTURE : CINEMA LECTURE PUBLIQUE CENTRE D'INTERPRETATION PATRIMONIALE		Michèle AVALLET
MUSIQUE : ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE		Karine BRAGANTI
NOUVELLES TECHNOLOGIES (ADSL) - SIG		Karine BRAGANTI - Martial SANTONAX
BATIMENTS (Bureaux CCTB, gendarmerie, crématorium, TG)		Adèle CARRION
COMMUNICATION		Karine BRAGANTI
REDEVANCE INCITATIVE		Noël HUREL - Marcel GAS

Départ de Michèle AVALLET à 9h45

L'ASA :

Station de pompage qui sert aux agriculteurs, à l'irrigation des cultures et pour la commune de Primarette elle permet l'arrosage du terrain de foot. Le délégué est Franck GENTIL

Questions diverses :

Certains fils électriques et téléphoniques restent détendus depuis les intempéries de cet hiver.

Des dépôts sauvages ont été constatés à la carrière «COCAZ ».

La Commission Finances se réunit le mardi 22 avril à 20h30.

La Commission Communication va publier l'info mairie.

Madame le Maire propose une visite des bâtiments communaux avec les membres du Conseil Municipal, le 31/05/2014 à 10 heures.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le Conseil est clos à 11h.
Le prochain Conseil aura lieu **le 24 avril à 18h30** pour le vote du budget

Primarette